

Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 2020
Devis techniques des sports

NATATION

DISCIPLINE :

La compétition de natation des JAAN comprendra des épreuves individuelles et de relais masculines et féminines dans les catégories d'âge 14U (athlètes nés en 2006 et après), 16U (athlètes nés en 2004 et après) et 19U (athlètes nés en 2001 et après).

PARTICIPANTS :

Athlètes :

Chaque province, territoire et État peut inscrire :

- Un maximum de quatre (4) nageurs et de quatre (4) nageuses dans chaque catégorie d'âge.
- Un athlète est autorisé à participer à un maximum de six (6) épreuves individuelles et trois (3) relais.

Entraîneurs :

Chaque province, territoire et État peut obtenir des accréditations pour :

- Alignement de 16 athlètes ou moins : 3 membres du personnel (2 entraîneurs et 1 chef d'équipe). Le personnel doit comprendre au moins un (1) membre du même sexe du côté masculin et du côté féminin (si l'équipe compte des participants des deux sexes).
- Alignement de 17 athlètes ou plus : 4 membres du personnel par équipe masculine et par équipe féminine (3 entraîneurs et 1 chef d'équipe). Au moins un (1) des membres du personnel doit être du même sexe que les athlètes de l'équipe participante.

Canada : exigences du PNCE (tous les entraîneurs doivent avoir les certifications d'entraîneur suivantes, ou l'équivalent)

Entraîneur-chef / entraîneurs adjoints

- Niveau de formation : Introduction à la compétition – Cours Fondements de la natation (formé)

États-Unis : tous les entraîneurs auront suivi avec succès un cours de certification spécifique à leur sport – pour les jeunes ou communautaire - reconnu dans leur État.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :

La version la plus récente des règlements de la Fédération internationale de natation amateur (FINA) s'appliquera.

FORMAT DE LA COMPÉTITION :

Les nageurs participeront à des finales par le temps aux 800 m et 1500 m style libre masculins et féminins et dans tous les relais. Les autres épreuves comprendront des rondes préliminaires et des finales pour déterminer le classement pour les finales, quel que soit le nombre de participants.

Les épreuves suivantes ne seront pas incluses. Ce sera également le cas pour les épreuves pour lesquelles moins de 3 participants seront inscrits.

Catégorie	14U		16U		19U	
	M	F	M	F	M	F
Libre 50 m						
Libre 100 m						
Libre 200 m						
Libre 400 m						
Libre 800 m	X		X		X	
Libre 1500 m		X		X		X
Libre 4 x 50 m						
Libre 4 x 100 m						
Dos 50 m						
Dos 100 m						
Dos 200 m						
Brasse 50 m						
Brasse 100 m						
Brasse 200 m						
Papillon 50 m						
Papillon 100 m						
Papillon 200 m						
QNI 200 m						
RQN 4 x 50 m						

* Les X indiquent les épreuves qui ne sont pas au programme des JAAN.

Relais :

Chaque province, territoire et État peut inscrire :

- Un (1) relais 4 x 100 m style libre par catégorie d'âge
- Un (1) relais 4 x 50 m style libre par catégorie d'âge
- Un (1) relais 4 x 50 m quatre nages par catégorie d'âge

Les membres des équipes de relais doivent être correctement inscrits dans au moins une (1) épreuve individuelle.

REMARQUE : Selon le nombre de participants, les nageurs peuvent participer à une épreuve de relais dans une catégorie d'âge supérieure, mais ils ne peuvent pas participer à la même épreuve de relais dans deux catégories d'âge différentes.

Les équipes ne peuvent demander une dérogation à la règle ci-dessus qu'en cas de blessure dans un relais d'une catégorie d'âge.

OFFICIELS :

Tous les officiels seront désignés et approuvés par la société hôte. Les officiels utilisés pour la compétition des JAAN seront les suivants :

- 1 arbitre
- 2 contrôleurs de virages (un à chaque extrémité)
- Starter (responsable des départs)
- Chronométrateur en chef
- 2 chronométrateurs par couloir
- Juge à l'arrivée en chef
- Contrôleur de la sécurité
- Juge à l'électronique en chef (s'il y a lieu)
- 2 juges de nages
- Commis de course (peut-être 2, selon l'envergure de la compétition)
- Contrôleur
- Secrétaire en chef
- Annonceur

SPÉCIFICATIONS DU TERRAIN DE COMPÉTITION / DE L'ÉQUIPEMENT :

- L'épreuve aura lieu dans un petit bassin (piscine de 25 m)
- Les nageurs doivent fournir leur propre équipement, qui doit être conforme aux règlements de la FINA.
- La société hôte mettra en place une aire d'échauffement et de récupération pour les athlètes.

RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION :

Un nageur sera disqualifié s'il commence la course avant que le signal ne soit donné. Si le signal de départ se fait entendre avant que la disqualification ne soit signalée, la course doit continuer et le nageur ou les nageurs seront disqualifiés une fois la course terminée. Si la disqualification est signalée avant le signal de départ, le départ ne sera pas donné. Les autres nageurs seront rappelés et recommenceront l'épreuve.